



Bar de loisir. « Pour un dialogue constructif »



Les fédérations appellent à une « meilleure concertation ».

Il y a quelques semaines, les fédérations de pêcheurs plaisanciers s'étaient émues d'une proposition de limitation des prises de bars. Le débat s'est apaisé.

Il y a quelques jours, un commentaire de la société Ultimate Fishing sur le principe de quotas de bars pour les plaisanciers avait soulevé l'émoi de ceux-ci. « Suite à notre récent communiqué (Le Télégramme du 11 juin), la Société Ultimate Fishing a tenu à nous préciser le sens de sa démarche, constate Jean Kiffer, président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France. Cette dernière ne consiste pas à vouloir imposer une limitation à deux bars par jour et par pêcheur mais se veut bien plus ouverte ».

« Ouvrir un débat »

« Nous ne prétendons pas être

en mesure de décider ce qui doit être fait et savons pertinemment que l'idée de l'instauration d'un quota appelle à de nombreuses discussions : quelles espèces ? Par pêcheur ou par bateau ? En poids total, en taille totale ou en nombre de poissons ? Par sortie, par jour, par semaine ? Notre action vise à utiliser un slogan percutant pour ouvrir ce débat », précise en effet Ultimate Fishing.

« Dont acte »

« Nous prenons acte de cette position, dit Jean Kiffer. Nous tenons par ailleurs à rappeler l'engagement sans faille des cinq fédérations représentatives de la pêche de loisir en mer, en faveur

de la protection de la ressource et la lutte contre le braconnage. Nos sommes opposés aux quotas journaliers parce qu'ils s'avèrent totalement inadaptés et injustes pour une majorité de pêcheurs de loisir en mer que nous représentons. Il n'est pas inutile de rappeler que le passage de la taille minimale de capture du bar de 36 cm à 42 cm constitue déjà une forme de quota qui diminue, le tonnage global des prises de la pêche de loisir de plus de 30 % ».

« Dans le cadre d'un dialogue constructif », les cinq fédérations appellent, en conclusion, à une « meilleure concertation entre les acteurs de la filière halieutique ».